



DOCUMENT RELATIF AU BENEFICIAIRE EFFECTIF D'UNE SOCIETE

(L. 561-46, R. 561-55 et suivants du code monétaire et financier)

I. INFORMATIONS RELATIVES A LA SOCIETE DECLARANTE

Dénomination sociale : REVELLAT-PERROQUETS

N° unique d'identification (SIREN) : 803472026

Immatriculation au RCS du greffe de : CRETEIL

Forme juridique : Société civile immobilière

Adresse du siège social : 33 RUE DES PERROQUETS

Code postal 94350

Commune VILLIERS SUR MARNE

Pays FRANCE

II. INFORMATIONS SUR LE BENEFICIAIRE EFFECTIF DE LA SOCIETE

1) Informations sur l'identité du bénéficiaire effectif :

Civilité : Madame

Monsieur

Nom de naissance : STROPIANO

Nom d'usage : REVELLAT

Pseudonyme :

Prénom principal : EVELYNE

Autres prénoms :

Né(e) le : 15/02/1961 à : GRENOBLE

Département / Pays : FRANCE

Nationalité : FRANCAISE

Adresse du domicile : 19 rue Camille Claudel

Code postal 94350 Commune VILLIERS SUR MARNE

Pays FRANCE

2) Informations sur les modalités du contrôle exercé par le bénéficiaire effectif sur la société (R. 561-1 du code monétaire et financier) :

a) Détention :

directe et/ou indirecte* de plus de 25% du capital. Précisez le pourcentage total : 30 %

directe et/ou indirecte* de plus de 25% des droits de vote. Précisez le pourcentage total : 30 %

* En cas de démembrement de propriété ou de détention indirecte, précisez les modalités (les personnes agissant en qualité d'usufruitier ou de nu-propriétaire, chaîne(s) de personnes morales, indivision...) sur le feuillet DBE-S-bis (au III 1) à joindre au présent document.

b) Exercice, par tout autre moyen {autre que le a)}, d'un pouvoir de contrôle par le bénéficiaire effectif sur la société déclarante au sens des 3° et 4° du I de l'article L. 233-3 du code de commerce (soit en déterminant en fait, par les droits de vote dont il dispose, les décisions dans les A.G. / soit en disposant, en étant associé ou actionnaire, du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance) **

** Précisez les modalités de ce contrôle (pacte d'associés, groupe familial...) sur le feuillet DBE-S-bis (au III 2) à joindre au présent document.

Ou, à défaut {uniquement si aucune personne physique ne remplit les conditions des cas a) et b)} :

c) Représentant légal ¹

3) Date à laquelle la personne est devenue bénéficiaire effectif de la société :

III. AUTRES INFORMATIONS

Il n'existe pas de bénéficiaire effectif autre que celui mentionné dans ce document.

Ou

Il est joint à ce document ¹ (nombre) document(s) annexe(s), (DBE-S-2), soit autant de documents annexes (DBE-S-2) que de bénéficiaires effectifs supplémentaires, dont le contenu est approuvé par ma signature ci-après.

ATTENTION : Le fait de ne pas déposer au greffe ou de déposer, de manière inexacte ou incomplète le document relatif au bénéficiaire effectif constitue un délit pénal (article L. 561-49 du code monétaire et financier).

Fait à VILLIERS SUR MARNE , le 02/07/2018

Nom, prénom du représentant légal : REVELLAT PHILIPPE et REVELLAT EVELYNE

Signature :

Dépôt signé électroniquement le 02/07/2018
art. R.123-77 du code de commerce

¹ Aucun des moyens définis aux a) ou b) du 2) n'a permis d'identifier un bénéficiaire effectif. En conséquence, le ou les bénéficiaires effectifs sont la ou les personnes physiques qui occupent directement ou indirectement (par l'intermédiaire d'une personne morale) la position de représentant légal de la société déclarante.



DOCUMENT ANNEXE
RELATIF A UN AUTRE BENEFICIAIRE EFFECTIF D'UNE SOCIETE
(L. 561-46, R. 561-55 et suivants du code monétaire et financier)

I. INFORMATIONS RELATIVES A LA SOCIETE DECLARANTE

Dénomination sociale : REVELLAT-PERROQUETS
N° unique d'identification (SIREN) : 803472026 Immatriculation au RCS du greffe de : CRETEIL
Forme juridique : Société civile immobilière
Adresse du siège social : 33 RUE DES PERROQUETS
Code postal 94350 Commune VILLIERS SUR MARNE Pays FRANCE

II. INFORMATIONS SUR UN AUTRE BENEFICIAIRE EFFECTIF DE LA SOCIETE

1) Informations sur l'identité de cet autre bénéficiaire effectif :

Civilité : Madame Monsieur
Nom de naissance : REVELLAT
Nom d'usage : REVELLAT Pseudonyme :
Prénom principal : PHILIPPE, LOUIS, BERNARD Autres prénoms :
Né(e) le : 28/12/1960 à : ORSAY Département / Pays : FRANCE
Nationalité : FRANCAISE
Adresse du domicile : 19 rue Camille Claudel
Code postal 94350 Commune VILLIERS SUR MARNE Pays FRANCE

2) Informations sur les modalités du contrôle exercé par cet autre bénéficiaire effectif sur la société (R. 561- 1 du code monétaire et financier) :

a) Détenion :

directe et/ou indirecte* de plus de 25% du capital. Précisez le pourcentage total : 30 %

directe et/ou indirecte* de plus de 25% des droits de vote. Précisez le pourcentage total : 30 %

* En cas de démembrement de propriété ou de détention indirecte, précisez les modalités (les personnes agissant en qualité d'usufruitier ou de nu-propriétaire, chaîne(s) de personnes morales, indivision...) sur le feuillet DBE-S-bis (au III 1) à joindre au présent document.

b) Exercice, par tout autre moyen {autre que le a)}, d'un pouvoir de contrôle par le bénéficiaire effectif sur la société déclarante au sens des 3° et 4° du I de l'article L. 233-3 du code de commerce (soit en déterminant en fait, par les droits de vote dont il dispose, les décisions dans les A.G. / soit en disposant, en étant associé ou actionnaire, du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance) **

** Précisez les modalités de ce contrôle (pacte d'associés, groupe familial...) sur le feuillet DBE-S-bis (au III 2) à joindre au présent document.

Ou, à défaut {uniquement si aucune personne physique ne remplit les conditions des cas a) et b)} :

c) un autre représentant légal ¹

3) Date à laquelle la personne est devenue bénéficiaire effectif de la société :

ATTENTION : Le fait de ne pas déposer au greffe ou de déposer, de manière inexacte ou incomplète le document relatif au bénéficiaire effectif constitue un délit pénal (article L. 561-49 du code monétaire et financier).

¹ Cette case est cochée lorsqu'il existe au moins deux représentants légaux et qu'aucun des moyens définis au a) ou b) du 2) n'a permis d'identifier un bénéficiaire effectif. Etablir autant de documents annexes qu'il y a de personnes physiques qui occupent directement ou indirectement (par l'intermédiaire d'une personne morale) la position de représentant légal de la société déclarante, en plus de celui mentionnée au « document principal ».